

### **Le projet de budget du ministère de l'emploi vise la qualification des ressources humaines (ministre)**

**RABAT (MAP) - Le projet de budget sectoriel du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour 2008 vise la qualification des ressources humaines pour améliorer le rendement et de la productivité des entreprises, a affirmé jeudi le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Aghmani.**

Intervenant lors du débat de la commission des secteurs sociaux de la Chambre des représentants, M. Aghmani a précisé que le ministère est en train d'élaborer une stratégie visant la rationalisation des ressources financières et humaines et fondée sur les principes de la gouvernance et la création de la complémentarité entre les différents secteurs et établissements qui relèvent du ministère.

Cette stratégie est basée particulièrement sur l'amélioration des rendements interne et externe du système de formation dans les secteurs public et privé, la promotion de l'emploi à travers la valorisation des opportunités créées par les activités salariales et la création de petites entreprises ainsi que le développement de la gouvernance de l'emploi, a expliqué le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle.

La stratégie du ministère adoptera la consécration de la démocratie sociale en développant les mécanismes de dialogue social, en garantissant les droits de toutes les parties de production et en optant pour une gouvernance qui valorise les ressources humaines dans les secteurs de l'emploi, a-t-il ajouté.

Le ministère continuera l'exécution du programme ""Idmaj"" (intégration) afin d'atteindre 44 mille postes d'emploi en 2008 et renforcera la participation du secteur privé et des établissements publics dans l'amélioration des services ciblant les chercheurs d'emploi à travers la contractualisation, a affirmé M. Aghmani.

S'agissant de la restructuration de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), il a indiqué que le ministère va créer des bureaux de l'agence dans les différentes provinces et préfectures pour atteindre 70 agences en 2008 et créera aussi quatre agences de recrutement à l'étranger et des unités mobiles d'emploi.

Evoquant le secteur de la mutuelle, le ministre de l'emploi et de la réforme professionnelle a précisé que son département adoptera, lors de l'année budgétaire 2008, le code de la mutuelle en séparant les responsabilités décisionnelles des missions de gestion des mutuelles et en réglementant les élections des délégués et des instances de gestion.

Les membres de la commission ont débattu de plusieurs thèmes notamment les indemnités des accidents de travail, le système de l'assistance médicale, le code de travail et l'emploi des enfants et des aveugles ainsi que le système des cliniques.

Publié le: 23/11/2007 à 12:11:18 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/projet-budget-a109974.html>